

La lettre aux décideurs

AIDER LES ENTREPRISES A RELEVER DE NOUVEAUX DEFIS

www.groupe-taitbout.com

Intelligence économique et nouvelles menaces : la démarche du Groupe TAITBOUT validée par les experts et par les faits

En février dernier, le Groupe TAITBOUT a décidé d'engager une grande démarche de sensibilisation de ses entreprises clientes à l'intelligence économique et aux nouvelles menaces. Cette initiative novatrice est désormais encouragée au plus haut niveau. Ainsi, dans une note du 21 septembre dernier, les experts du Conseil économique et social (CES) soulignent que, "la sensibilisation des dirigeants d'entreprise à l'Intelligence économique est primordiale". De la même façon, Bernard CARAYON, député du Tarn et auteur d'un rapport remis à la mi-septembre au Premier ministre, rappelle dans l'entretien qu'il nous a accordé que "l'Intelligence économique est une discipline indispensable aux entreprises pour naviguer dans l'environnement complexe qui résulte de la mondialisation".

Mais notre démarche n'est pas seulement validée par les experts, elle l'est aussi par les faits. L'actualité de ces dernières semaines est en effet venue rappeler combien la protection sociale est une cible privilégiée des nouvelles formes de criminalité. Ainsi, le 12 septembre, la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) a révélé qu'entre 2004 et 2005, les cas de fraudes commis à son encontre avaient fait un bond de près de 40% ! Or, la Cnaf n'est pas seule visée. Le 14 septembre, la presse nationale faisait écho du rapport de la Cour des Comptes selon lequel les fraudes à la prime pour l'emploi pourraient atteindre jusqu'à 10% des montants versés !

Ces données incontestables doivent nous en convaincre : les nouvelles menaces font maintenant partie de notre univers. Elles sont une réalité avec laquelle les pouvoirs publics et les entreprises doivent compter. Pour prendre l'exacte mesure de ce phénomène et de son impact sur la protection sociale, nous avons demandé à Noël Pons, spécialiste internationalement connu de l'économie criminelle, d'intervenir lors de la conférence que nous organisons le 18 octobre prochain à la Maison de l'Europe.

Nous l'avons fait parce que le monde de la protection sociale est particulièrement concerné. Mais aussi parce que, face au défi que le crime organisé lance à la Société, le Groupe TAITBOUT entend prendre ses responsabilités et s'engager. C'est là tout le sens de sa démarche.

Jean-Paul LACAM
Directeur général du Groupe TAITBOUT

} A vos agendas

■ "Fraudes, arnaques à la protection sociale, travail clandestin... l'entreprise face aux nouvelles menaces"

Tel est le titre de la conférence que donnera Noël Pons sous l'égide du Groupe TAITBOUT le 18 octobre prochain à 18h00 à la Maison de l'Europe, 35 rue des Francs-Bourgeois, 75004 Paris. M. Pons est Conseiller au Service Central de Prévention de la Corruption, juriste, universitaire, diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts, et dispense de nombreuses formations en France et dans les nouveaux pays européens. Il est l'auteur de "Cols blancs et mains sales - Economie criminelle mode d'emploi", paru en 2006 chez Odile Jacob, ouvrage dont La lettre aux décideurs du Groupe TAITBOUT a largement fait mention lors de sa parution dans son n° 4 de mai 2006.

Après avoir mis en relief la part grandissante de l'économie criminelle dans le cadre de la mondialisation, il montrera comment le secteur de la protection sociale se trouve particulièrement touché : escroqueries aux comptes sociaux, fraudes isolées ou en réseau, multiplication des faux documents officiels... Il en tirera ensuite les conséquences néfastes pour l'économie légitime, et expliquera aux auditeurs quelles méthodes et quels outils les services de l'Etat mettent en œuvre pour faire barrage à ces pratiques.

Le nombre de places étant limité, confirmez dès aujourd'hui votre participation auprès de Julien BOYREAU, par téléphone au 01 44 89 59 22, par fax au 01 44 89 43 99, ou encore par e-mail à julien.boyreau@groupe-taitbout.com

} Ils ont dit

Les chiffres de la fraude aux prestations familiales : En 2005, 2 295 cas de fraude (au sens pénal du terme, c'est-à-dire une intention frauduleuse prouvée) ont été recensés par la Cnaf, contre 1 658 en 1998. Le préjudice financier s'est élevé à 21,5 millions d'euros.

Les prestations les plus fraudées sont :

- les minima sociaux (52%), en particulier le RMI (31%) ;
- les aides au logement (35 %) ;
- les autres prestations familiales représentent 13% des fraudes.

En masse financière, les fraudes se répartissent comme suit :

- minima sociaux : 67% (le RMI représentant à lui seul 43% des sommes) ;
- aides au logement : 27% ;
- autres prestations familiales : 6 %.

Les fraudes sont constituées à :

- 60% de fausses déclarations ou de non déclarations [d'activité, de ressources...];
- 30% de dissimulations de concubinage ;
- 10% d'escroqueries, faux et usage de faux documents.

(Source : Caisse nationale d'allocations familiales)

) EXTRAITS DU RAPPORT

"À armes égales"
rédigé par Bernard Carayon
à la demande du Premier ministre

"L'Europe, comme le reste du monde, est confrontée à deux défis majeurs et immédiats. Celui de l'énergie dont nous n'avons que récemment pris conscience [...]. Celui de la sécurité, tant du point de vue traditionnel de la défense d'un territoire que de celui des menaces issues, notamment, de l'internationalisation du terrorisme, du crime organisé et de la cybercriminalité."

"Alors qu'il y a environ 2,5 millions d'entreprises immatriculées au registre du commerce et des sociétés, on en compte que 100.000 exportatrices, soit 4%. Sur 3 millions d'entreprises immatriculées en Allemagne, on en recense environ 300.000 exportatrices, soit 10%. Cette situation continue de se dégrader : entre 2000 et 2004, le nombre d'entreprises françaises exportatrices a diminué d'environ 5000 ; mais la proportion de PME reste stable à hauteur de 80% environ."

"Au cours de mes déplacements pour cette mission, j'ai pu constater combien les Français implantés à l'étranger sont désireux de mettre à disposition leur temps et leur savoir faire... Pour peu qu'on les sollicite ! Ainsi, c'est un conseiller du commerce extérieur qui soutient à Hambourg, avec d'autres parents d'élèves, le rayonnement du lycée français après le départ du consulat de France. À la tête de la filiale allemande d'une grande entreprise internationale, en treize ans d'appartenance au réseau des CCE (Conseillers du commerce extérieur), il n'a jamais été sollicité directement en faveur d'une action précise..."

"La France apparaît comme un pays plus ouvert que l'image qui en est parfois donnée [...]. Le taux d'ouverture de notre économie (somme des échanges de marchandises rapportée à la richesse nationale) a fortement progressé, passant de 17,6% à 21,9% entre 1990 et 2005. À l'inverse, les Etats-Unis et le Japon ont conduit leur développement économique sur la base de leur marché intérieur. Leur richesse nationale est supérieure à celle de la France, mais leurs économies demeurent relativement moins ouvertes : 10,3% et 12,2% respectivement. [...] La place de Paris est la plus ouverte de tous les grands marchés financiers, un paradoxe pour un pays présenté si souvent comme protectionniste. [...] La part des actions détenues par les investisseurs étrangers dans les principales places financières était en 2004 de : 35% (Paris), 32% (Londres), 22% (Tokyo), 17% (Francfort) 14% (Rome), 5% (New York)."

" À armes égales " : Bernard Carayon défend
le volet offensif de l'Intelligence économique

Le 14 septembre dernier, Bernard Carayon, député du Tarn et spécialiste parlementaire des questions d'Intelligence économique, a remis au Premier ministre son rapport intitulé "A armes égales".

Rédigé à la demande de Dominique de Villepin, ce rapport de 118 pages propose différents moyens de renforcer la compétitivité des entreprises françaises dans le monde. Bernard Carayon est favorable à une "politique publique d'Intelligence économique" qu'il souhaiterait voir pilotée au niveau ministériel. Les quelque 46 propositions du rapport sont donc adressées à l'Etat. Mais elles visent toutes à permettre aux entreprises françaises de se battre "à armes égales" avec leurs concurrentes étrangères dans l'arène de la mondialisation.

Réduire les distorsions de concurrence

Au chapitre des distorsions de concurrence, le député du Tarn s'interroge sur l'obligation faite aux PME-PMI françaises non cotées de publier annuellement leurs comptes. "Cette mesure unique en Europe (au monde ?), facilite de fait l'analyse de leur stratégie par la concurrence et donne des éléments décisifs à d'éventuels prédateurs". Faute d'obtenir un alignement de nos partenaires sur plus de transparence, il suggère donc le vote d'une loi supprimant cette contrainte.

Dans le même esprit d'équité, une série de propositions vise à inciter les entreprises françaises à peser davantage sur l'élaboration des normes internationales qui régiront demain leur secteur d'activité. En effet, les normes ne sont pas nécessairement neutres, "elles peuvent être utilisées comme des obstacles non tarifaires à la libre circulation des produits et des services". Dans la guerre économique, une norme peut se transformer en arme braquée sur les entreprises.

Pour des entreprises conquérantes

Signe d'un souci constant de coller aux préoccupations des entreprises, "les développements et les propositions sont articulées selon le cycle de l'entreprise : création, recherche de financement, conquête de marchés". Le rapport de Bernard Carayon se veut également un démenti infligé à ceux qui pensent que l'Intelligence économique s'apparente à un nouveau protectionnisme.

La plupart des propositions relèvent, cette fois, d'une démarche résolument offensive. "L'ensemble de ce rapport traite en filigrane de la volonté politique nécessaire pour donner à l'économie française, et notamment aux PME-PMI, les moyens de saisir les opportunités liées à la mondialisation". Ainsi, plusieurs mesures visent explicitement à améliorer la capacité de projection des entreprises et des professions libérales françaises sur les marchés internationaux. Salutaire rappel : la compétition qu'est la mondialisation ne saurait se gagner en jouant seulement à domicile.

Le rapport complet peut être téléchargé sur le site de la Documentation française : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/064000728/index.shtml>

Le Conseil économique et social estime que "la sensibilisation des
dirigeants d'entreprise à l'Intelligence économique est primordiale"

Le Groupe TAITBOUT a entrepris une démarche de sensibilisation de ses entreprises clientes à l'Intelligence économique et aux nouvelles menaces. Cette démarche est désormais encouragée par le Conseil économique et social (CES).

"L'Etat doit impulser et faciliter la mise en œuvre de stratégies d'Intelligence économique. L'importance croissante de l'économie de la connaissance et de l'innovation rend cette démarche essentielle, la maîtrise de l'information étant désormais incontournable. [...] La sensibilisation des dirigeants d'entreprise est primordiale." Cette recommandation figure en tête d'une note du CES, en date du 21 septembre 2006 et titrée : "Intelligence économique, risques financiers et stratégies d'entreprises".

Rédigée au nom de la Section des Finances du CES, cette note insiste sur les bénéfices que les entreprises peuvent attendre de l'Intelligence économique en terme de sécurité : "Les entreprises doivent être attentives aux stratégies de déstabilisation. L'IE doit permettre de les prévenir, voire d'y répondre rapidement lorsqu'elles se produisent. Plus généralement, le chef d'entreprise doit être sensibilisé sur la nécessité de se protéger par un plan de sauvegarde en cas de sinistre, d'intrusion ou de crises diverses. Testé et constamment réadapté, il doit être connu et validé des acteurs de l'entreprise".

Cette note du CES peut être téléchargée à l'adresse suivante : <http://www.ces.fr/presidence/publication/PU06-243.pdf>

) ENTRETIEN

BERNARD CARAYON : "LE PATRIOTISME ÉCONOMIQUE EST UNE RÉPONSE PRAGMATIQUE AUX MENACES ET AUX OPPORTUNITÉS DE LA MONDIALISATION !"

Bernard Carayon est l'auteur d'un récent rapport au Premier ministre dans lequel il préconise plusieurs mesures visant à renforcer la compétitivité de la France dans la mondialisation. Spécialiste parlementaire de l'Intelligence économique dont il souhaite faire une politique publique, il a accepté de répondre à nos questions.

Votre rapport au Premier ministre s'intitule " À armes égales ". Est-ce à dire qu'actuellement les entreprises françaises sont confrontées, dans la mondialisation, à une compétition déloyale ?

Les nouvelles formes de compétition auxquelles doivent faire face les entreprises ne résident pas tant dans les cas de concurrence déloyale "classique" que sont, par exemple, le dumping fiscal et social, que dans l'émergence de nouveaux terrains d'affrontements. Nouveaux concepts à l'instar du développement durable, nouveaux acteurs - les ONG, think tanks, fonds d'investissements - ou nouvelles enceintes de concertation, en matière de normalisation notamment. Les entreprises françaises et européennes ont, pour la plupart, pris tardivement conscience des implications directes de ce phénomène issu de la mondialisation et se révèlent souvent désarmées pour faire face à leurs concurrentes.

Dans l'introduction de votre rapport, vous prévenez par avance que vous n'utiliserez pas l'expression de "patriotisme économique" que vous aviez pourtant forgée et promue dans votre précédent rapport. Pourquoi ?

J'ai consacré un ouvrage (...) à cette expression promue dans mon rapport précédent (...), et si souvent depuis, employée à mauvais escient (...). Ses contempteurs, en France et en Europe, l'ont habilement déguisé en "protectionnisme". Or, le patriotisme économique, c'est exactement l'inverse ! C'est, d'abord, le constat

que tous nos partenaires, et concurrents, n'ont aucun complexe à défendre et promouvoir leurs intérêts : les Etats-Unis sont dotés depuis 1975 du Committee on Foreign Investments in the US qui a pouvoir - discrétionnaire - d'accepter ou non les investissements extérieurs aux États-Unis à l'aune de la notion de "sécurité nationale" qui n'a aucune base ni légale ni jurisprudentielle ; l'Allemagne défend la germanité de certaines entreprises "symboliques" en demandant à Porsche de consolider le capital de Volkswagen ; le gouverneur de la banque centrale italienne a, maladroitement, cherché à maintenir "l'italianité" du système bancaire... Le patriotisme économique ensuite, c'est une réponse pragmatique aux menaces et aux opportunités de la mondialisation, que nous considérons, en France, souvent à l'aune de nos prismes idéologiques. C'est la volonté politique de définir nos intérêts stratégiques, d'aller à la conquête des marchés mondiaux, de développer une politique industrielle européenne, de définir une vraie stratégie d'influence de la France et de l'Europe.

Une autre série de réticences portait également sur l'Intelligence économique définie comme une politique publique... L'IE n'est-elle pas d'abord une discipline à pratiquer au sein des entreprises ?

L'Intelligence économique est bien sûr une discipline indispensable aux entreprises pour naviguer dans l'environnement complexe qui résulte de la mondialisation et de l'importance croissante de l'information. C'est pourquoi, comme je l'avais préconisé dans mon précédent rapport, il est nécessaire de sensibiliser les entreprises aux démarches d'Intelligence économique. Mais, dans le même temps, ce n'est pas du tout suffisant ! Je pense que, compte tenu des enjeux économiques, il faut se garder des réflexes idéologiques qui cantonnent l'Etat dans la garantie de l'intérêt

général et les entreprises dans la production de richesses. Il faut, au contraire, considérer les problèmes en dehors d'approches idéologiques, en essayant de créer, comme le préconisait le Secrétaire au Commerce de Bill Clinton, Ron Brown, "un véritable partenariat gouvernement-affaires afin de faire face aux opportunités internationales".

Vous évoquez beaucoup le manque de projection des PME françaises à l'international. Que préconisez-vous pour les aider à partir à la conquête de marchés extérieurs ?

Trois phénomènes me font penser qu'un soutien de l'Etat aux PME-PMI est nécessaire : le développement des pôles de compétitivité qui générera des activités nouvelles ; les nombreuses transmissions d'entreprises à venir ; et l'amélioration de l'accès à l'ensemble des marchés mondiaux. Pour soutenir le développement de ces entreprises, deux choix doivent être faits : celui de l'accès facilité à la commande publique en mettant enfin en place, un Small Business Act européen ; et celui du recours à de nouveaux modes de financement, en proposant, par exemple, aux Français d'investir une part de leur épargne dans des fonds populaires d'investissement gérés régionalement et destinés au développement économique régional. D'autres dispositifs, originaux, sont à créer ou à développer. Méconnu, le Volontariat International en Entreprise (VIE) permet de former une main-d'oeuvre de bon niveau et de répandre une culture de l'expatriation parmi les jeunes diplômés français. Cette procédure souffre pourtant d'un très important déficit de notoriété. Moins d'un millier d'entreprises y ont recours sur les 108 000 exportatrices recensées par les Douanes...

Pour en savoir plus :
www.bcarayon-ie.com/



En Kiosque

■ **"La méthode Colbert ou le patriotisme économique efficace", par Olivier Pastré, Éditions Perrin, 223 p., 17,50€.**

"Les Français ne comprennent plus rien. L'actualité économique n'a jamais été aussi effervescente et jamais la visibilité politique n'a été aussi faible. Plus les médias font de commentaires sur le grand meccano industriel planétaire, plus la vision se trouble". Un tel constat ne pouvait laisser indifférent Olivier Pastré. Président d'une banque d'affaires et professeur d'économie à l'université de Paris VIII, l'homme connaît aussi bien les combats quotidiens des entreprises que les grandes théories économiques. Il est donc parfaitement armé pour dissiper le voile d'incompréhension qui recouvre les réalités de l'économie mondialisée aux yeux des Français.

Mais Olivier Pastré fait mieux que décrire et expliquer. Il propose une méthode pour "délivrer la France de ses angoisses et de sa torpeur". Cette méthode, il l'a baptisée d'un nom qui renvoie aux grandes heures d'une France affirmant sa puissance dans une Europe alors au centre de l'univers : la méthode Colbert ! Anachronisme ? Certes non, car, bien évidemment, Olivier Pastré ne propose nullement de transposer des recettes élaborées au XVII^e siècle. Loin de tout passéisme, il ébauche un projet permettant à la France de se projeter dans l'avenir en s'appuyant sur ses fondamentaux et son génie propre.

À rebours des déclinistes impatientes de voir le modèle français tomber pour lui substituer des recettes étrangères, à rebours aussi des utopistes qui voudraient que tout continue comme avant, la méthode Colbert fait le pari d'une France trouvant sa propre voie dans la mondialisation. Ni rupture ni immobilisme, mais refondation ! Tel est le credo de ce livre invitant les Français à prendre leur place dans un monde en ébullition.

REGARDS A L'INTERNATIONAL

Les marchés émergents du BRIC (Brésil, Russie, Inde, Chine) : quelles opportunités pour les entreprises françaises ? Coup de projecteur sur deux d'entre eux.

"L'Inde, l'avènement d'une grande puissance", par Bertrand Schneider, Editions d'Organisation, 146 p., 22 €. "L'Inde des vaches sacrées, de la misère, des gens qui meurent dans la rue, des maharajahs, autant de clichés qui ont la vie dure. [...] Ce monde n'a pas disparu, mais, de ses flancs jaillit une puissance économique qui déjà transforme la planète, se construit une société nouvelle qui sait conjuguer les valeurs héritées avec la modernité la plus audacieuse. Aux côtés des bâtiments indiens, ou des constructions anglo-indiennes de l'époque victorienne, se dressent des tours qui n'ont rien à envier à Manhattan". Au lendemain de l'OPA victorieuse de l'Indien Mittal sur l'un des fleurons de la sidérurgie européenne, nul ne saurait plus ignorer cet avertissement de Bertrand Schneider. Encore faut-il comprendre les causes de ce renouveau indien. Quelles sont les méthodes qui ont permis à ce pays de tirer parti de la mondialisation en devenant, par exemple, "la destination la plus recherchée pour l'externalisation des industries de la connaissance et de l'information, qui devrait atteindre un montant de 17 milliards de dollars en 2010".

Pour Bertrand Schneider "il est inexact de parler de miracle indien", le renouveau de ce pays étant le résultat d'une "stratégie de développement" patiemment construite. Il rappelle ainsi que dès son indépendance acquise, l'Inde a investi massivement dans l'éducation. De fait, le pays "compte actuellement près de 1 200 unités industrielles de recherche et développement, 400 centres et instituts nationaux de recherche fondamentale et appliquée, 216 universités avec 4,8 millions d'étudiants dans l'enseignement supérieur et six grandes écoles d'ingénieurs de réputation internationale".

Ayant ainsi fait le pari de l'intelligence, elle se retrouve en pointe dans la nouvelle économie de la connaissance et aligne quelques fleurons industriels aussi performants que méconnus : "géants de l'informatique comme Infosys et Wipro, groupes puissants dans le domaine des produits pharmaceutiques et des biotechnologies. Dans le classement de Forbes, parmi les plus grandes sociétés du monde figuraient 13 sociétés indiennes contre 4 chinoises". Aux yeux de Bertrand Schneider, il est donc temps de prendre acte de l'avènement d'une grande puissance qui modifie tout à la fois les données géostratégiques et la physionomie du grand marché mondial. Son livre, concis et documenté, y contribue de la meilleure manière.

"Le Brésil au XXI^e siècle - Naissance d'un nouveau grand" par Alain Rouquié, Éditions Fayard, 409 p., 24€. "Pourquoi et comment un ouvrier-tourneur, fils de paysans misérables du Nordeste, a-t-il pu parvenir au sommet de l'État au Brésil, ce pays champion du monde des inégalités sociales ?" Cette interrogation, parfaitement d'actualité, alors que le président Lula da Silva brigue un second mandat, est le point de départ et le fil d'Ariane du livre qu'Alain Rouquié consacre au Brésil. Pour l'auteur, qui fut ambassadeur de France au Brésil de 2000 à 2003, l'élection de "Lula" signifie davantage qu'une alternance politique classique. "Elle constitue l'expression condensée de la prodigieuse mutation qu'a connue le Brésil ces dernières années et à laquelle la politique n'a pas échappé".

Mutation ? Le terme est faible. "Le Brésil a changé davantage en douze ans que durant les trente années qui ont précédé". Alors qu'il était auparavant exhibé comme un "monument de négligence sociale", éclaté entre des groupes sociaux et ethniques antagonistes, Alain Rouquié entrevoit un pays posant les bases d'un nouveau modèle social "pluriel, polyphonique intégrateur, qui ne laisserait de côté aucune de ses composantes". Si les défis restent immenses sur le terrain de la lutte contre la pauvreté, Alain Rouquié estime cependant que le Brésil est en passe de se réconcilier avec lui-même. Il en veut pour preuve la politique volontariste mais raisonnable suivie par le Président "Lula" lors de son premier mandat. "Le Brésil d'aujourd'hui ne croit plus aux miracles, grand soir ou homme providentiel".

Si l'on ajoute à cela un territoire et des ressources naturelles immenses, ainsi que des industries performantes dans la sidérurgie, le pétrole, l'agroalimentaire ou même l'aéronautique, on comprend que le Brésil est l'une des puissances avec lesquelles il faudra compter au XXI^e siècle. "Le Brésil, prévient Alain Rouquié, veut participer aux grandes décisions planétaires et s'insurge contre une stratification mondiale qui exclurait les États "périphériques". Le pays de Rio Branco aspire plus que jamais, au XXI^e siècle, à être [...] un acteur conscient de ses droits dans l'ordre international".

La lettre aux décideurs - Aider les entreprises à relever de nouveaux défis

Groupe TAITBOUT - 5, rue de Dunkerque - 75477 Paris Cedex 10 ---- Directeur de la publication : Jean-Paul LACAM
 Rédacteur en chef : Xavier BUREAU ---- Conception Graphique : Agence RIO BRAVO ---- ISSN 1778-4263.
 Conformément à la loi Informatique et Libertés 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes les informations vous concernant.

